

REFLEX





BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°112 PRINTEMPS 2016 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr tél. : 04 76 55 21

Photo Sylviane PINHEDE

P1

EDITO DU MAIRE

La tuilerie Jay fait partie patrimoine industriel de Saint-Joseph-de-Rívière. Le Département, propriétaire, a décidé de réhabiliter le four, la grange et l'atelier.

Après plusíeurs réunions avec le Département sur la démolition prévue de la maison d'habitation, il a été décidé finalement de conserver

quelques parties de cette maison pour en faire un site d'interprétation sur l'histoire de la Tourbière et de la fabrique de tuiles.

La Mairie et les **P2** Élus **P3 P4** Les Brèves **P5 P6** Les Associations **En Chartreuse P8 P9** et aux alentours P10 P11 P12 P13 P14 **Manifestations** P15 P16 Mémento

Édito du Maire

Je remercie le Département d'avoir bien voulu reconsidérer sa position sur le sort de la maison d'habitation et je vous invite à découvrir en pages intérieures ce que sera ce nouveau lieu touristique majeur de notre commune.

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière Directeur de la Publication Conseil municipal Tirage: 550 exemplaires Conception Mairie de St Joseph de Rivière Dépôt légal à parution.

Imprimerie DANZI Voiron.

Votre Maire. Gérard ARBOR



INAUGURATION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



Début octobre 2015, après un mois de travaux, l'agence postale communale intégrait les locaux de la Mairie, mutualisant ainsi l'accueil des deux entités.

Afin de remercier tous les participants à ces travaux :

- entreprises locales : COTTIN carrelage, GAILLARD maçonnerie, SAINT CHRIS-TOPHE ELECTRICITE électricité, RV Plomberie plomberie, BDR menuiserie,
- les employés communaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts ayant permis de réaliser de substantielles économies,
- la Poste pour son apport technique et financier

le conseil municipal a souhaité marquer cet évènement.

Ce moment officiel et convivial a été honoré de la présence de nombreux élus :

Madame Eliane GIRAUD, sénatrice

Monsieur Pierre RIBEAUD, député

Madame Céline BURLET, conseillère départementale

Monsieur Denis SEJOURNE, président de la Communauté des Communes

Monsieur Jean-Louis MONIN, maire de Saint Laurent du Pont

Monsieur Jean-Paul CLARET, maire de Entremont le Vieux

Madame Brigitte BIENASSIS, maire de Saint Pierre d'Entremont Savoie

Monsieur Philippe QUINTIN, adjoint au maire de Miribel les Echelles

La Poste était représentée par Madame Béatrice FRIZZARIN, déléguée aux relations territoriales, Monsieur Thierry BAS, directeur ressources et appui à la transformation et Monsieur David MARADEÏ, directeur de la communication. L'occasion donc, pour le maire Gérard AR-BOR, de remercier tout le monde sans oublier la gérante de l'agence postale et les trois employées administratives qui se relaient pour les remplacements.

Remerciements appuyés aussi à Monsieur Jean Marc LALLIOT qui fut pendant quelques années un remplaçant efficace et disponible.

Désormais l'agence postale vous accueille tous les jours : le lundi de 16h à 19h, les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h à 17h.

On peut y réaliser, comme en bureau de Poste, toutes les opérations courrier et pour les clients de la banque postale, des dépannages financiers à hauteur de 350€ par titulaire, par compte et par semaine.

Il n'y a pas d'accès direct aux comptes en agence postale mais une tablette tactile permet de consulter l'avoir de ses comptes, de réaliser des virements et bien d'autres opérations notamment l'accès à nombre de sites officiels : mairie, Parc Naturel Régional de Chartreuse, impôts, CAF, pôle emploi ...

Les services de la Poste nous informent que sur les 118 agences postales actuellement en service en Isère, celle de Saint Joseph de Rivière se situe dans les 20 premières, tant par le nombre moyen de clients qui la fréquentent que par le nombre d'opérations effectuées.

FÊTE DES VOISINS AU HAMEAU DES LARDS

Fin septembre a eu lieu la fête des voisins au village des Lards.

Pour une première, ce fut une très belle réussite, même le soleil était au rendez-vous!!

C'est dans une ambiance chaleureuse et sympathique que petits et grands ont su goûter au plaisir de se retrouver et déguster les spécialités de chaque famille entre bavardages, rires et bonne humeur.

La fête s'est terminée tard le soir, en musique et tous les participants sont d'ores et déjà partants pour une nouvelle édition en septembre 2016.



LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque : un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux consulter, lire et emprunter des documents, albums, romans, bandes dessinées, documentaires,

La bibliothèque est ouverte :

- •Le mardi de 16h à 18h30
- •Le mercredi de 15h à 18h
- •le samedi de 9h à 12h

Retour sur le salon du numérique qui s'est déroulé du 17 décembre au 15 février, le salon a rencontré un franc succès :

- * les adultes ont manifesté une certaine curiosité pour les liseuses et le livre numérique : l'achat, le prêt, le fonctionnement, la place et le rôle de la bibliothèque.
- * les enfants se sont montrés très à l'aise avec les différentes tablettes, les applications proposées ...
- * une animation a été proposée aux scolaires sur la place du livre et de l'ordinateur à partir de l'album « C'est un livre » de Lane Smith.



En ce début d'année, la bibliothèque a élargi son catalogue avant le passage du bibliobus courant avril qui permettra le renouvellement de 600 documents.

Pour les adultes :

L'horizon à l'envers de Marc Lévy
La nuit de feu de Eric Emmanuel Schmitt
La renverse de Olivier Adam
Le siècle, T3, de Ken Follett
Quelqu'un pour qui trembler de Gilles Legardinier

Les vieux fourneaux, T3 de Lupano 14-18 : la tranchée perdue, de Corbeyran Pour les enfants :

Carnet de Cerise, T4 Les cahiers d'Esther Ouvre la porte

Les métiers de l'extrême, imagerie Fleurus Le ski, imagerie Fleurus.

NOÊL 2016!



La commission animation a pour projet de décorer la traversée du village pour les fêtes de Noël 2016. Si vous comptez vous débarrasser de grillages fins de couleur grise (type grillage à poules), d'articles décoratifs de Noël (boules...) ne les jetez pas !

Contactez la commission animation au 04.76.55.10.83 ou par mail au secrétariat de mairie (accueil.mairiestjo@orange.fr) pour qu'un représentant de la municipalité vienne récupérer vos objets. Merci à tous pour votre générosité!

De plus amples informations vous seront données dans le journal de la rentrée 2016 .

OFFRE LOCATIONS COMMUNE

Certains locaux dont la commune est propriétaire, se trouvent libres à la location.

- Le garage, à côté du bâtiment de la cure, libre tout de suite, loyer de 50 € / mois.
- L'appartement au dessus de la bibliothèque devrait se libérer début 2ème semestre 2016, loyer de 580 € / mois, pour une superficie de 77 m² avec trois chambres et cellier.

Se renseigner en Mairie





INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

L'inscription des nouveaux élèves pour la rentrée des classes se fait en Mairie.

Ces inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année, et doivent être dans la mesure du possible anticipées par les parents. Ceci permet une meilleure gestion des effectifs et des créations ou suppression de classes.

La fiche d'inscription, remplie en Mairie, doit être accompagnée des photocopies : du livret de famille, du carnet de vaccination, d'un justificatif de domicile et dans le cas où l'enfant était scolarisé dans une autre commune un certificat de radiation.

RANDONNER EN TOUTE SÉCURITÉ



Permettre aux promeneurs de randonner dans les meilleures conditions possibles sur les sentiers PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) balisés en jaune est l'une des missions du Parc de Chartreuse

et de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

En Mairie vous trouverez une « feuille de signalement d'un problème rencontré sur un sentier de randonnée » vous permettant de faire remonter l'information d'un sentier dégradé, encombré, mal balisé... à l'office du tourisme de Saint Laurent du Pont (ou Mairie de St Joseph) afin que les équipes en charge de l'entretien puissent apporter une amélioration.

Possibilité également de se rendre sur le site http://www.geoportail.gouv.fr/accueil. Taper le nom de la commune ; cliquer sur « afficher la carte IGN » en haut à gauche, cliquer sur le crayon à droite pour dessiner ou écrire sur la carte. Faire une copie d'écran et envoyer par mail avec un mot explicatif et vos coordonnées à : c.filliat@cc-coeurdechartreuse.fr ou c.filliat@cc-coeurdechartreuse.net.

Ceci concerne <u>UNIQUEMENT</u> les sentiers balisés par le Parc de Chartreuse (fléchage jaune, poteaux avec signalétique jaune) Vos référents sentiers sur St Joseph de Ri-

Vos référents sentiers sur St Joseph de Rivière : Paul Buissière, Isabelle Aymoz-Bressot.

SERVICE NATIONAL

LA JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ

Favoriser la compréhension des enjeux de Défense

La JDC permet de mieux faire comprendre la vocation et l'engagement des militaires au service de leurs concitoyens, mieux comprendre les valeurs qui fondent la République et sensibiliser les jeunes à leur devoir de défense.

Offrir des formes d'engagement au service de la défense et de la nation

La JDC a un impact important sur l'engagement au profit des armées, complément indispensable d'une armée professionnelle. Elle est l'occasion pour le Ministère de la Défense de présenter aux jeunes les métiers qu'il offre. Les jeunes découvrent les engagements auxquels ils peuvent souscrire par le biais de la réserve, du volontariat, des stages, des préparations militaires.

Détecter et orienter les jeunes en difficulté La JDC est un outil national de détection des jeunes en difficulté, véritable enjeu de cohésion sociale. Des tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française sont réalisés au cours de la journée.

Pour toute information:

Centre du Service National, BP 08 - 38761 VARCES Cédex / Téléphone 04.56.85.74.00 ou site www.defense.gouv.fr/jdc

Recensement de tous les Français, filles et garçons, dès l'âge de 16 ans, en Mairie, jusqu'à 25 ans révolus.

Par ce recensement : Inscription d'office sur les listes électorales.

Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille.

Une attestation de recensement sera délivrée.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Avis aux musiciens et musiciennes.

Vous pratiquez la musique en groupe ou en solo et vous êtes motivés pour jouer, participer à l'organisation de la fête de la musique 2016 à St Joseph de Rivière,

alors n'hésitez pas à contacter Fred LOM-BARD au 06-76-17-48-83

ERDF VISITE SES INSTALLATIONS AÉRIENNES PAR HÉLICOPTÈRE

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ERDF investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20000 volts. Le programme 2016 en Isère concerne 1448 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de notre commune.

Cette visite se fait par le survol des lignes en hélicoptère, qui a pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes d'ERDF d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance.

Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

ERDF a confié ce diagnostic des lignes à lasociété Jet Systems Hélicoptère Services qui intervient sur tout le département entre le 01 et le 31 mars 2016.

Cet article tient à informer et rassurer les habitants de la commune puisque les vols sont réalisés à très basse altitude.

La société Jet Systems Hélicoptère Services dispose bien entendu de toutes les autorisations nécessaires pour que sa mission se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Le type d'hélicoptère utilisé est un Hughes 500 immatriculé F-GZGM de couleur noire.

LE PÔLE EMPLOI DÉMÉNAGE

La nouvelle agence se situe au 73, bd Franklin Roosevelt à Voiron et se veut plus accueillante et fonctionnelle.

Le Pôle Emploi intensifie ses contacts avec les demandeurs d'emploi : les après-midi sont dédiés aux rendez-vous personnalisés ou collectifs sous forme d'ateliers.

Les employeurs bénéficient aussi du renforcement de la personnalisation avec la mise en place au second semestre 2016 de conseillers entreprise qu'ils ont la possibilité de contacter par mail ou en agence.

Services à distance :

- sur internet : www.pole-emploi.fr (24h/24 et 7jours/7)
- par téléphone, en composant le 3949 (demandeurs d'emploi) ou le 3995 (entreprises).

COLLECTIF « ACCUEILLIR ENSEMBLE EN CHARTREUSE »

Compte-tenu de la pénurie de structures d'accueil, des réseaux de familles bénévoles se mettent en place dans le Vercors, le Trièves, à Grenoble et en Chartreuse pour accueillir des personnes qui entament une procédure de demandeurs d'asile.

Pendant la période d'attente d'une prise en charge dans le dispositif d'état, notre collec-'accueillir ensemble en Chartreuse" va accueillir une personne en rotation chez des particuliers : l'expérience et l'expertise des associations (en particulier l'A.D.A. http://ada -grenoble.org/ accompagnant les démarches permettent administratives) d'affirmer que cette formule est adaptée à la situation. Cette forme d'accueil devient possible sur la base d'une dizaine de familles accueillantes. Il est important que d'autres personnes soient disponibles pour d'autres formes d'aides. L'accueil se fait sur la base d'un contrat entre la personne accueillie et la famille pour une durée de 15 jours dans chaque famille. Les bénévoles de l'A.D.A. apportent leur soutien aux membres accueillants et une base de données en ligne est disponible.

A l'heure actuelle ce collectif se compose d'une trentaine de membres.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre à l'adresse <u>accueillirensemble@gmail.com</u>

pour le collectif, Nathalie Thomas-Guerraoui. 0686464767

ASSOCIATION SPORTIVE RIVIEROISE

UN PROGRAMME PRINTANIER BIEN REMPLI!





Après la longue trêve hivernale, les joueurs de l'ASR ont retrouvé le chemin des terrains, en entamant la phase retour du championnat depuis le 28 février. Cette période de répit a permis à cer-

tains joueurs de se reposer afin de tenir les objectifs du club pour cette saison :

- le maintien en deuxième division pour l'équipe fanion,
- l'accession en troisième division pour l'équipe réserve.

Mais pendant cette trêve, les bénévoles du club ont eu par contre du pain sur la planche. En effet il a fallut pallier au remplacement du coach principal du club, qui, pour des raisons personnelles, a laissé sa place à John ROUX. Plusieurs réunions du bureau ont eu lieu afin de préparer les deux grandes manifestations annuelles : le grand safari truite et la brocante au stade.

La grande journée de pêche au plan d'eau se déroulera le samedi 7 mai et comme d'habitude un repas sera servi à midi pour toutes les personnes qui désirent venir passer un bon moment au bord de l'eau. Le carton de pêche coûte 20€ tandis qu'un repas (entrée, plat, dessert et café) sera servi pour 10€. Les renseignements et réservations sont à prendre auprès de Jean-Yves au 06.73.08.58.09.

La brocante quand à elle aura lieu le samedi 28 mai au stade. Toute la journée, brocanteurs, professionnels et amateurs accueilleront de nombreux chalands qui auront à cœur de venir profiter des animations qui seront proposées autour de cette manifestation : promenade à cheval, château gonflable, buvette et restauration. Pour les renseignements et les réservations, contacter Fabrice au 06.83.84.74.93.

Ces réunions ont permis aussi de mettre en place les travaux que les bénévoles ont réalisés, création de deux escaliers pour simplifier l'accès du terrain, mise en place du blason du club (offert par deux Riviérois Jérome PAYEN et Sébastien DALL'OMO), restauration et amélioration de l'espace buvette afin que Sophie et Corinne puissent mieux accueillir le public, le dimanche. On notera aussi la pose et la modification, par les services techniques de la commune, d'un escalier extérieur (que le club a fourni), celui-ci permet de créer une sortie de secours au club-house (le siège pour les anciens) qui se situe au premier étage des vestiaires.

Les calendriers étant tous vendus, l'ensemble des dirigeants tient à remercier les Riviérois pour l'accueil qu'ils ont accordé à nos sympathisants qui ont bravé les fraîches soirées d'hiver. Nous avons aussi grandement apprécié les excellents retours qui nous ont été faits sur la dynamique du club ayant contribué à l'embellissement du complexe sportif, ceci avec ses propres deniers et beaucoup d'huile de coude !

Malgré une grande campagne publicitaire aux quatre coins du village et une couverture médiatique excellente effectuée par le jeune correspondant local du Dauphiné Libéré: Nicolas BIENNE, nombreux sont les Riviérois qui nous ont demandé un programme des rencontres du dimanche. Le REFLEX nous permet de le faire et de le distribuer chez vous.

En attendant de vous retrouver autour d'un terrain ou de l'étang, toute l'équipe de l' Association Sportive Riviéroise vous souhaite un agréable printemps plein de douceur et de bonheur dans vos chaumières.

AGENDA 2016

Dim 20 mars : A.S.R. 1 / Miribel

Dim 3 avril : A.S.R. 2 / Velanne

A.S.R. 1 / ASCOL

Dim 24 avril: A.S.R. 1 / Cessieu

Sam 7 mai : Safari truites

au Plan d'eau

Dim 8 mai : A.S.R. 2 / Izeaux

A.S.R. 1 / Oyeu

Dim 22 mai : A.S.R. 2 / St Siméon

Sam 28 mai: Brocante au stade

Dim 29 mai : A.S.R. 2 / Mottier

A.S.R. 1 / Corbelin

FAMILLES RURALES

Cette année l'Association Familles Rurales de St Joseph de Rivière fête ses 60 ans.

Créée en 1956 par Pierre FEUGIER et François-Xavier GAUTHIER, l'Association a pu fonctionner et survivre grâce au travail, au dynamisme de tous les bénévoles qui se sont succédés au cours de ces 6 décennies.

Les membres actuels de l'AFR ont pour projet de réunir toutes les personnes qui ont connu l'AFR depuis sa création. Aussi tous les anciens bénévoles, moniteurs et enfants qui ont fréquenté la ruche ou le centre aéré de St Joseph de Riviére, toutes les personnes qui ont côtoyé l'AFR sont invitées à se rapprocher du conseil d'administration en poste pour échanger idées, photos, animation, souvenirs, anecdotes ... et organiser une "journée d'anniversaire Familles" ouverte à tous les Riviérois le :

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016

Pour préparer cet événement nous vous convions à une réunion le vendredi 29 avril 2016 à 18h30 à la salle des associations de St Joseph de Rivière.

COMITÉ DES FÊTES

Le samedi 4 juin aura lieu la St Glinglin avec au repas le fameux jambon au foin.

L'animation est assurée par Gillou!

Le samedi 2 juillet le feu d'artifice se tirera au plan d'eau comme chaque année et sera suivi du traditionnel bal gratuit à la salle d'animation rurale.

Le comité rappelle que c'est grâce à votre participation à ses fêtes que des financements comme celui du feu d'artifice (1000€) ou celui de l'aide au sou des écoles (200€) sont possibles.



Le comité des fêtes organise, cette année encore, au printemps, un concours de nichoirs qui est ouvert à tous. Les inscriptions se font auprès

des membres du comité.
Alors enfants, jeunes et moins

jeunes, tous à vos outils pour

créer de magnifiques nichoirs qui épateront les membres du jury, qui passeront le samedi 28 mai après-midi.

La remise des prix se fera le samedi 18 juin à la salle des associations.

ECHO ALPIN

L'AGENDA PRINTEMPS 2016 À LA SALLE D'ANIMATION RURALE



Samedi 2 avril 2016 à partir de 16h00 :

Concert des pratiques collectives de l'école de musique de Saint Laurent du Pont. Entrée gratuite.

Chaque année au printemps, l'école de musique présente

tous ses orchestres et ensembles en concert : chorale d'enfants, différents orchestres de jeunes, orchestre adultes, Big band, des ateliers...

Cette année n'est pas coutume, ce grand moment musical se déroulera à la salle d'animation rurale de Saint Joseph de Rivière!

Dimanche 3 avril 2016 à 17h30 :

Concert de l'Ensemble de clarinettes dauphinois. Entrée gratuite.

Programme musical varié.

Samedi 30 avril 2016 à 20h30 :

Concert de printemps organisé par l'Echo Alpin, entrée 8€ (gratuit moins de 15 ans). Au programme, le groupe vocal riviérois « L'air de Rien », l'orchestre de jeunes et le Big Band de l'école de musique de Saint Laurent du Pont.

UNRPA CLUB DES ÉTANGS

A la demande du Club des Etangs, M. René MATHIEU, Major de la brigade de gendarmerie de Saint-Laurent-du-Pont interviendra sur la commune pour une conférence sur la prévention des cambriolages que subissent les particuliers.

Cette réunion, ouverte à tous, se tiendra le jeudi 24 mars 2016, à 14 heures, au local associatif.

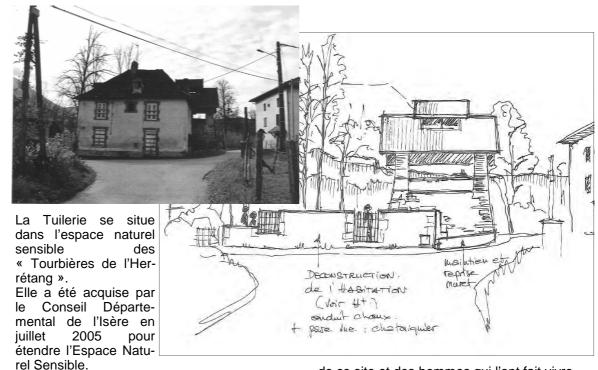




CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE



L'ANCIENNE TUILERIE JAY, PATRIMOINE NATUREL ET ARCHITECTURAL



Les infrastructures présentes sur le site correspondent au four, à une maison d'habitation, une grange et un petit atelier.

La présence du four à tuile datant de la fin du 19ème siècle est un élément important du patrimoine culturel.

De par leur histoire et leur situation, les bâtiments de l'ancienne tuilerie offrent un lieu stratégique pour l'accueil du public, son information et sa sensibilisation.

Partenaire du Conseil Départemental, la commune de Saint-Joseph-de-Rivière s'investit dans le projet de sauvegarde et de mise en valeur de l'ancienne tuilerie Jay.

Ce site patrimonial est l'objet de la plus grande attention en vue de conserver les traces de la production des tuiles d'argile et l'architecture singulière relative à cette activité artisanale.

Les services du Conseil Départemental de l'Isère, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, la commune de Saint-Joseph-de-Rivière et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse travaillent ensemble en vue de sauvegarder et de collecter l'histoire

de ce site et des hommes qui l'ont fait vivre.

Dans un premier temps, des travaux d'urgence de charpente et de couverture ont été mis en œuvre en vue de sauvegarder l'ancien four.

En avril 2011, une étude architecturale et patrimoniale est confiée à deux architectes pour affiner la connaissance du site, de son histoire et de son fonctionnement (bâtiments et équipements liés à l'activité de la tuilerie).

L'objectif était double :

- * Analyse patrimoniale des bâtiments pour collecter les éléments nécessaires à la bonne compréhension de ce site et fournir la matière pour une future valorisation.
- * Propositions des scénarii de restauration et de mise en valeur du four et de la grange ainsi que d'aménagements des abords avec une première estimation chiffrée.

Les recherches historiques réalisées par l'équipe et les éléments recueillis auprès de la population de Saint-Joseph-de-Rivière (questionnaires, café-échange) ont permis

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE

L'ANCIENNE TUILERIE JAY, PATRIMOINE NATUREL ET ARCHITECTURAL (suite)

une bonne compréhension du fonctionnement de l'ensemble de la tuilerie.

Le plan de préservation et d'interprétation du site validé par la commission permanente départementale du 28 février 2014 met en évidence le fort potentiel d'intérêt pédagogique pour l'accueil du public.

Il a été décidé de retenir les propositions des membres du comité de site, à savoir :

- * La remise en état du four à tuiles et l'aménagement des extérieurs de la zone d'enfournement,
- * La réhabilitation et l'aménagement de la grange (salle pour l'accueil des scolaires, toilettes, local technique),
- * L'aménagement des extérieurs pour favoriser la compréhension du site.
- Concernant la maison d'habitation, en l'absence de besoins identifiés pour la gestion du site, le Département souhaitait la démolir. La Direction de la culture et du patrimoine du Conseil Départemental de l'Isère, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, la commune de Saint-Joseph-de-Rivière et la communauté de communes « Cœur de Chartreuse » ont demandé un délai afin de rechercher des propositions sur le devenir de cette habitation en lien avec les activités touristiques et agricoles du secteur. Le Département a proposé de transmettre un projet cohérent dans le délai d'une année, soit avant le 1er juillet 2015. Au terme de cette échéance, aucun projet viable n'a pu être présenté. Il a donc été décidé d'un commun accord entre les différents partenaires de déconstruire la maison d'habitation tout en conservant des éléments en soubassement afin de communiquer sur l'aspect culturel du site.

L'équipe de maîtrise d'œuvre désignée par le Conseil Départemental de l'Isère pour réaliser cette opération est le cabinet d'architecte Sylviane PINHEDE de Pont de Beauvoisin.

Les travaux de préparation du chantier devraient avoir lieu au mois d'avril et les travaux de réhabilitation démarrer en mai prochain pour une durée de six mois.

Roland Goudissard, Conservateur des Espaces Naturels au Conseil Départemental de l'Isère.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE



CONSULTANCE ARCHITECTURALE

La consultance architecturale, c'est la possibilité de rencontrer un architecte conseil gratuitement et lui présenter vos projets « mûris ». Pour cela, il faut en amont avoir pris tous les renseignements nécessaires en Mairie relatifs au règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune concernée.

Sur les communes de: La Bauche, Les Echelles, Saint Franc, Saint Pierre de Genebroz, Saint Christophe la Grotte, Saint Jean de Couz et Saint Thibaud de Couz, les rendez-vous se tiendront les deuxièmes vendredis matin de chaque mois.

Sur les communes de Saint Pierre d'Entremont Savoie et Isère, Corbel, Entremont le Vieux et Saint Pierre de Chartreuse, les rendez-vous se tiendront les derniers lundis après-midi de chaque mois.

Sur les communes d'Entre-Deux-Guiers, Miribel les Echelles, **Saint Joseph de Rivière** et Saint Christophe sur Guiers les rendez-vous se tiennent en mairie les 1^{er} et troisièmes vendredis matin de chaque mois depuis le 1^{er} janvier 2016.

Pour rencontrer l'architecte conseil, merci de contacter l'accueil de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04 76 66 81 74 ou <u>accueil@cc-coeurdechartreuse.fr</u>, en prenant soin de préciser vos coordonnées, votre projet et son lieu d'implantation. Une semaine avant le rendez-vous avec l'architecte, la communauté de communes vous contactera pour vous préciser l'horaire et le lieu de rencontre.

Sur la commune de Saint Laurent du Pont, merci de contacter le service urbanisme afin de prendre rendez-vous avec l'architecte conseil de la commune: accueil au 04 76 06 20 00



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

CŒUR DE CHARTREUSE 2030 NOTRE PROJET DE TERRITOIRE NOUS CONCERNE TOUS!

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a voté, début 2015, l'élaboration d'un Projet de Territoire. Le travail, engagé au printemps, s'est intensifié à l'automne en mobilisant les élus et les acteurs socio-professionnels locaux et en ce début 2016 en invitant les habitants à s'exprimer et à prendre part à ce travail collectif.

« En tant qu'élu du territoire, que nous soyons conseiller communautaire, maire ou conseiller municipal, nous avons tous un rôle à jouer, une responsabilité à prendre dans le développement durable de notre territoire. C'est pour tous les citoyens vivant en Chartreuse, aujourd'hui et demain, que nous nous engageons dans ce travail; mais le devenir de notre territoire ne se construira pas sans eux! », souligne Jean-Louis Monin, Vice-président en charge du Projet de Territoire.

Tous les habitants ont donc aussi leur mot à dire !

Ce territoire, ses forces, ses limites, ses opportunités, ses besoins, ses rêves... Les habitants les connaissent très bien : leur contribution est donc indispensable ! C'est à peu près 200 participants qui se sont rendus à l'atelier habitants qui a eu lieu le 8 février dernier, à la salle du Revol à Saint-Laurent-du-Pont. C'est un projet partagé par tous qui devra voir le jour en novembre 2016. Il sera partagé s'il est co-inventé donc co-écrit : avant d'être co-acteur, il faut donc être co-auteur.

Pour un projet utile, fiable, légitime et réaliste

Le printemps a connu la mise en place des instances de travail et le choix d'un cabinet extérieur pour épauler les services de l'institution. Voilà le temps du diagnostic partagé de notre territoire : il a commencé par des entretiens sur le terrain, complétés par trois réunions collectives rassemblant les élus en novembre, puis mi-décembre les acteurs socioprofessionnels et enfin en février les habitants.

Ce Projet de Territoire représente un investissement en temps, en argent et en énergie. Il devra apporter des résultats. Il sera légitime et utile car il saura répondre aux enjeux de notre territoire. Il sera réaliste et crédible car imaginé par le plus grand nombre pour le plus grand nombre d'habitants.

UNE HISTOIRE DE PARTAGE

- * partage d'une vision du territoire actuel
- = diagnostic du présent
- * partage du devenir et des évolutions à envisager
- = vision du futur
- * co-construction des orientations stratégiques
- = choix des meilleures solutions
- * co-élaboration d'un plan d'actions opérationnel et progressif
- = mise en œuvre réaliste

PLANNING PRÉVISIONNEL

PHASE 1

Diagnostic

Septembre 2015 à février 2016

PHASE 2

Prospective

Mars 2016

PHASE 3

Stratégie

Avril à juin 2016

PHASE 4

Nouvelle approche, compétences et actions Juillet à novembre 2016





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL SYNTHÈSE DE LA RÉUNION D'INFORMATION DU 29 FÉVRIER 2016



Le 29 février, à Saint Laurent-du-Pont, plus d'une centaine de personnes, a participé à la première

réunion concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire Cœur de Chartreuse, dont l'élaboration vient de démarrer. Au cours de cette réunion, la Direction Départementale des territoires de Savoie (Services de l'Etat) a présenté le contexte d'élaboration des Plan Locaux d'Urbanisme intercommunaux, les éléments réglementaires qu'ils doivent prendre en compte et les échéances de mise en compatibilité des documents d'urbanisme actuellement en vigueur.

L'évolution législative récente, va amener le PLUi Cœur de Chartreuse à garantir une gestion plus économe de l'espace et préserver les ressources pour les générations futures, au service d'un véritable projet de territoire. Le caractère montagneux du Cœur de Chartreuse, les risques naturels, et son appartenance à un Parc Naturel Régional renforcent encore cette exigence, d'encadrer et de gérer de manière cohérente l'urbanisation du territoire. Le cadre réglementaire ne permet plus de répondre au coup par coup aux demandes individuelles de classement de terrains constructibles.

Pour Monsieur Séjourné, Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, ces contraintes rendent plus que jamais nécessaire la construction d'un projet de territoire partagé entre communes et intercommunalité, projet actuellement en cours d'élaboration, par les élus du territoire en concertation avec les acteurs socio- professionnels et les habitants.

Donner l'opportunité au territoire de poursuivre son développement, tout en préservant ses richesses naturelles et la qualité de son

cadre de vie, prendre en compte ses spécificités montagnardes et économiques, tel est le défi que les élus du territoire ont choisi de relever en élaborant ce document.

Il s'agit d'un programme d'action partagé entre les différents



d'acteurs du territoire, qui doit permettre d'esquisser le territoire Coeur de Chartreuse souhaité à horizon 2030. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, est un outil (parmi d'autres) pour décliner ce projet de territoire dans l'espace (préservation, développement des espaces naturels, forestiers et agricoles, développement économique et touristique, gestion de la mobilité, préservation et valorisation des paysages....).

Pour Monsieur Claret, Vice- Président en charge de l'aménagement de l'espace, l'autre défi que les élus du territoire ont choisi de relever est celui de la simplification et de la mutualisation.

Ainsi, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a fait le choix d'élaborer un document d'urbanisme « trois en un » : le PLUi de Cœur de Chartreuse, tiendra ainsi lieu de Programme Local de l'Habitat (plan d'actions en faveur de l'habitat, existant et à développer), et aura valeur de Schéma de Cohérence Territorial, c'est-à-dire qu'il donnera des orientations d'aménagement sur une période plus longue et sur des thématiques habituellement non prises en compte par les PLUi, telles que la mobilité ou le développement commercial.

Le Coeur de Chartreuse étant le Coeur du Parc Naturel Régional de Chartreuse, son PLUi intègrera totalement les dispositions et la stratégie définies dans la charte du Parc, qui va entrer en révision. Ces deux documents seront donc élaborés en étroite coordination.

Les bureaux d'études Epode et Blezat Consulting ont ensuite précisé le contenu du document et les modalités de son élaboration. Pour identifier les problématiques à traiter, un état des lieux, qui prend en compte l'ensemble des études existantes et les complète, est actuellement en cours. Il fera l'objet d'un échange avec les habitants à l'automne. Sur la base de ce document, les élus du territoire (communes et intercommunalité). travailleront ensemble sur un Projet D'aménagement et de Développement Durable (PADD), qui sera débattu au printemps 2017. Sur la base de ces orientations, le plan de zonage, les orientations d'aménagement, le règlement, ainsi que le programme d'orientation et d'actions concernant le logement seront établis en 2017 et 2018. Ils feront également l'objet de réunions de concertation avec les habitants avant l'approbation finale du document en 2019.

Les habitants sont invités à participer à la

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL SYNTHÈSE DE LA RÉUNION D'INFORMATION DU 29 FÉVRIER 2016 (suite)

phase d'état des lieux en répondant à un questionnaire en ligne, sur le site http://www.coeurdechartreuse.fr/

Les différentes interventions ont été suivies d'un échange avec les participants.

Les questions et remarques de la salle ont porté sur les modalités de participation des habitants à la démarche ; l'importance des contraintes à prendre en compte dans ces documents et les marges de manœuvre du territoire ; les modalités de prise en compte des tendances d'évolution du territoire (démographie, changement climatique, pratiques touristiques) ; les modalités de travail sur la question des déplacements avec les collectivités locales voisines, et les marges de manœuvre pour proposer des solutions alternatives à l'usage de la voiture au niveau de la communauté de communes (co voiturage, déplacements doux) ; la prise en compte de l'agriculture comme élément clé du développement du territoire et de préservation des paysages ; la prévention des cambriolages....

touché en période de crue. Cette étude permet la réalisation d'un aménagement. Une



expertise foncière est actuellement en cours (SAFER).

Cette année trois classes de l'école primaire publique de St Joseph se sont inscrites pour bénéficier des animations scolaires du SIA-GA. Découpées en trois demi-journées, deux de ces classes se rendront sur la nouvelle base écologique des Echelles pour la troisième et dernière intervention (en Juin prochain). La troisième classe a préféré réaliser l'intervention sur le ruisseau du Merdaret.

Cette séance a pour but d'évaluer la qualité de l'eau du Guiers et du Merdaret grâce à l'identification des macros-invertébrés tapis au fond des cours d'eau.

SIAGA LES ACTIONS DU SYNDICAT DE RIVIÈRE

Chaque année, le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents intervient auprès des communes et des propriétaires riverains de son territoire. Le Syndicat réalise des chantiers de confortement de berge, d'élagage ou encore des travaux de génie végétal. Il peut également mettre à disposition ses connaissances sur la législation environnementale pour des démarches administratives.

Principal gestionnaire des cours d'eau de la vallée du Guiers, le SIAGA réalise également des missions de sensibilisation aux milieux aquatiques et humides auprès des écoles et grand public de notre territoire.

Des actions concrètes :

Sur Saint Joseph de Rivière le SIAGA effectue l'étude hydraulique sur le ruisseau du Merdaret (au niveau du stade), secteur fortement

MAISON DE L'EMPLOI FORUM EMPLOI D'ÉTÉ - 16-25 ANS

Suite au bilan positif de l'édition précédente : plus de 600 postes proposés et 400 participants, les collectivités organisatrices (villes de Voiron, Voreppe et Moirans), la Maison de l'Emploi et leurs partenaires, Pôle Emploi et Codase, ont décidé de renouveler l'opération de recrutement de jeunes en 2016 :

Mercredi 30 mars 2016 de 10h à 17h Salle des Fêtes de Voiron

Sur place, vous trouverez des informations sur les possibilités d'emploi d'été, vous pour-rez rencontrer des employeurs ayant besoin de personnels saisonniers ou de remplacement pour des jeunes dès 18 ans.

Contacts:

Maison de l'Emploi 0476931718 Ville de Voiron 0476672737 Relais Emploi CCAS Voreppe 0476508126 PIJ de Moirans 0476350945



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

AU BOUT DU FIL ... LE TRI DES TEXTILES!

13 points de collecte des **Textiles-Linges de maison-Chaussures (TLC)** sont disposés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse afin de vous faciliter le geste de tri.

Après les avoir préalablement <u>conditionnés en</u> <u>sacs</u>, vous pourrez y déposer l'ensemble des produits suivants :



- * les vêtements, même déchirés ou usagés,
- * le linge de maison (draps, serviettes, nappes, ...),
- * les chaussures, attachées par paire,
- * la maroquinerie (sacs, ceintures, ...),
- * les peluches.

Ce conteneur de 2 m³

sera ensuite collecté par la société Tri Vallées, basée à Gilly-sur-lsère près d'Albertville (73), où son contenu sera trié manuellement, par catégorie, en fonction des différentes filières de valorisation :

- réemploi
- essuyage (transformation en chiffons pour l'industrie)
- effilochage (réutilisation des fibres).

Pour information ou rappel, des conteneurs textiles Tri Vallées et Le Relais sont à votre disposition à Corbel, Entremont-le-Vieux, La Bauche, Les Echelles, Miribel-les-Echelles, St-Christophe-la-Grotte, St-Christophe-sur-Guiers, St-Franc, St-Joseph-de-Rivière, St-Laurent-du-Pont, St-Pierre-de-Chartreuse ainsi qu'aux déchetteries d'Entre-deux-Guiers et de St-Pierre-d'Entremont.

Pour toute information et pour connaître la localisation exacte des conteneurs, n'hésitez pas à vous rendre sur le site http://www.lafibredutri.fr, ou à contacter le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr



PARC DE CHARTREUSE

À VOS POTAGERS, PRÊTS, SEMEZ!

Une opération scientifique de redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier et céréalier de Chartreuse est lancée sur 2 années, 2016 (collecter) 2017 (semer). Un recueil d'informations auprès des habitants du Parc de Chartreuse a déjà été réalisé sur certaines communes depuis le début de l'année. Recueil de la mémoire, de documents, d'outils, et bien évidemment des végétaux et semences encore présents ou utilisés autrefois afin de les valoriser à nouveau.

ACTEURS:

- 1- PARC DE CHARTREUSE
- 2- CRBA (Centre de Ressources de Botanique Appliquée) de Lyon, dont les rôles sont :
- mener des études
- valoriser les variétés botaniques et horticoles de la région Rhône Alpes Auvergne.
- 3- JDMM (Association des Jardins du Monde Montagne), dont les fonctions sont :
- mener des recherches en ethnobotanique, ethnopharmacologie et anthropologie médicale,
- sauvegarder, valider scientifiquement et valoriser le savoir et les savoir-faire liés aux plantes sauvages.

MISSIONS:

- * retrouver à l'échelle du Parc les variétés locales jadis cultivées pour leur différentes qualités,
- * proposer ces variétés dans les exploitations → sur les marchés → dans nos assiettes !

ENJEUX LOCAUX:

- * connaissance du patrimoine végétal et du savoir-faire :
- * adaptation environnementale des pratiques agricoles ;
- * enjeux économiques : proposition, dans les restaurations collectives et privées, de variétés diversifiées issues de circuits courts :
- * mais aussi :
- réflexion sur la mise en place de nouvelles filières de production dans le domaine du maraîchage, de l'arboriculture fruitière ... de la production agricole en général,
- développement touristique à la découverte de ce nouveau patrimoine (visite d'exploitation, animations...)
 - consommation sur place
- extension du réseau des jardins ethnobotaniques expliquant l'utilisation des plantes en Chartreuse (exemple : jardin du Col du Lautaret)



FORÊT D'EXCEPTION® UN CENTENAIRE, UN HÉRITAGE







A la veille du centenaire de la bataille de Verdun, l'Office national des forêts (ONF), le Conseil départemental de la Meuse et la Fondation du patrimoine lancent un appel à souscription national:

« Verdun 1916, un centenaire, un héritage ».

L'objectif est de préserver, grâce à de nouveaux aménagements paysagers, la mémoire de l'un des plus vastes champs de bataille de l'histoire et le symbole universel de la guerre 14-18 et favoriser sa transmission aux jeunes générations.

Dévastée il y a près d'un siècle, cette terre de combats est aujourd'hui un vaste plateau de 10 000 ha recouvert d'une forêt domaniale gérée par l'ONF. Cette forêt, loin d'enfouir dans l'oubli les vestiges de la guerre a permis de conserver les traces du champ de bataille : sol labouré par les obus, tranchées et ouvrages fortifiés, villages en ruine...

Désireux d'agir ensemble pour faire vivre ce lieu de mémoire unique et exceptionnel, l'ONF et le Conseil départemental de la Meuse ont fait reconnaître la dimension historique de cette forêt par l'obtention du label « Forêt d'Exception® ». Ce dernier distingue des projets territoriaux menés autour d'un patrimoine forestier remarquable intégrant

des enjeux environnementaux, sociaux, historiques et économiques importants.

Les fonds collectés doivent permettre d'assurer la réalisation d'un programme d'aménagement et de mise en valeur du champ de bataille au travers notamment de :

- * la création de sentiers pédestres historiques accessibles à tout public (familles, handicapés...) tels que la « Route des villages détruits » ou le « Parcours du quadrilatère des
- * la préservation et mise en valeur des vestiges du conflit : tranchées, ouvrages militaires, etc.;
- * la mise en place de « parcours de biodiversité » (sentiers de découverte de la faune et de la flore) destinés à faire connaître la singularité et la richesse environnementale de cet espace reconquis par la nature et une biodiversité exceptionnelle (chauves-souris, crapauds sonneurs à ventre jaune et tritons crêtés ont élu domicile dans des trous d'obus, des vestiges de tranchées et des forts cuirassés...).

Le Conseil départemental de la Meuse, l'ONF et la Fondation du patrimoine sont partenaires de cette opération



Le don en ligne est accessible à l'adresse suivante www.fondation-patrimoine.org/don-verdun

Cette souscription nationale s'adresse à tous, communes, particuliers, entreprises, associations.

Pour en savoir plus :

www.fondation-patrimoine.org/don-verdun www.onf.fr/enforet/verdun

Pour les particuliers et les entreprises, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vendredi 9

Vendredi 16

CALENDRIER 2016

Dimanche 6 Samedi 12 Samedi 19	MARS Vente Boudins Andouilles Loto Soirée la St-Joseph	Chasse Sou des Ecoles Comité des Fêtes
Samedi 2 Samedi 30	AVRIL Goûter des Ainés Concert de Printemps	A F R Echo Alpin
<u>MAI</u>		
Samedi 1er mai Samedi 7 mai Du mercredi 11 au mardi 24 mai Samedi 21 Du mercredi 25	Safari Pêche Safari Pêche	Société de pêche ASR
	Exposition Safari Pêche	Addive Chasse
au samedi 28 mai Dimanche 29	Hommage Claude DEGASPERI Vente Fleurs Fête des Mères	DDEN AFR
<u>JUIN</u>		
Vendredi 3 Samedi 4 Samedi 18 Samedi 25 Dimanche 26	Don du Sang St Glin-Glin Remise prix concours nichoirs Kermesse Assemblée Générale	Don du Sang Comité des Fêtes Comité des Fêtes Ecole Chasse
<u>JUILLET</u>		
Samedi 2	Feu d'Artifice- Bal	Comité des Fêtes
Dimanche 7 Samedi 27	Apéro à la Sûre Rallye Chartreuse Montagne	Comité des Fêtes Chartreuse Montagne
Dimanche 4 Vendredi 30	SEPTEMBRE Bol d'Air Assemblée Générale	Comité des Fêtes Sou des Ecoles
Jeudi 6 Dimanche 9 Dimanche 16 Samedi 22 Jeudi 27	OCTOBRE Assemblée générale 60 Ans Familles Rurales Pucier Concours de Belote Don du Sang	Echo Alpin AFR Sou des Ecoles UNRPA Don du Sang
Vendredi 18 Dimanche 20 Vendredi 25	NOVEMBRE Assemblée Générale Repas sur place ou à emporter Assemblée Générale	V T T Familles Rurales Comité des Fêtes

DECEMBRE

Ecole

Ecole

Fête des Ecoles

Repas des Ecoles



FLASH TRAVAUX...



FLASH TRAVAUX...



ERDF et le SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère) font procéder à des travaux sur les lignes électriques aériennes qui consistent à remplacer les fils nus par un câble.

C'est l'entreprise Bouygues qui est en charge de ses opérations, qui se dérouleront entre le 21 mars et le 21 avril pour une durée de 10 jours environ.

Les secteurs concernés sont le chemin du Fond de Rivière, depuis la Croix jusqu'au cul de sac et le chemin de la Bourderie depuis le transformateur de la Tuilerie jusqu'au trois maisons des Brizards.

A cette occasion l'entreprise devra, au fil du chantier quelquefois couper la route, elle tiendra informés les riverains.

MAIRIE

Ouverture de l'accueil public :

le lundi de 16h00 à 19h00,

le mardi et le mercredi de 8h30 à 11h30.

le jeudi 14h00 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél: 04 76 55 21 69

- M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme, tient sa permanence le mercredi de 18h00 à 19h00,
- M. le Maire vous accueille sur rendez vous le lundi entre 17h et 19h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Nous vous rappelons que l'Agence Postale Communale a pris place dans les locaux de la Mairie, voici les nouveaux horaires :

Lundi de 16h à 19h.

Mardi et Mercredi de 8h30 à 11h30. Jeudi de 14h à 17h.

Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30.

CRÈCHE HALTE-GARDERIE LE SAC A JOUETS

Directrice : Sophie PUGET. Téléphone : 04.76.55.28.79

mail: crechesacajouets@orange.fr

Horaires:

du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

PERI-SCOLAIRE LE SAC A JOUETS

Directeur : Gwénaël BOUVIER. Téléphone : 04.76.37.14.23.

mail: alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Horaires:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de

16h30 à 18h30.

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37 mail : bib.saintjo@orange.fr

Horaires:

Le mardi de 16h00 à 18h30. Le mercredi de 15h00 à 18h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

Téléphone : 04.76.66.81.74. Fax : 04.76.66.13.65

mail: accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique :

de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h00.

Ouverture au public :

Le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchetterie.

Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.

Jeudi : de 10h00 à 18h00. Vendredi : de 14h00 à 18h00.

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00

à 17h00.

Fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Ramassage des ordures ménagères.
Sur la commune la tournée s'effectue

le lundi et le jeudi.

RÉSEAU TRANSISÈRE

Afin d'être informé en temps réel des perturbations sur le réseau de transports en commun, vous pouvez vous inscrire auprès de Transisère, sur le lien suivant :

http://www.transisere.fr/presentation/index.asp?rub_code=91